

JANVIER 2020

**CENTRE DE
RESSOURCES ET
D'ACTION
COMMUNAUTAIRE
DE LA PETITE-PATRIE**

**MÉMOIRE SUR LE PROJET DE PLAN
DIRECTEUR DE GESTION DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES DE L'AGGLOMÉRATION DE
MONTRÉAL 2020-2025**

centre de
**RESSOURCES
et D'ACTION**



communautaire
PETITE-PATRIE

TABLE DES MATIÈRES



Introduction 	3
Résumé des recommandations 	4
Présentation de l'organisme 	5
Positionnement et recommandations 	7
Conclusion 	12
Bibliographie 	13

INTRODUCTION



Le Centre de ressources et d'action communautaire de La Petite-Patrie (CRACPP)* souhaite souligner le travail et l'effort déployés par la Ville de Montréal dans l'élaboration du Plan directeur sur la gestion des matières résiduelles (le Plan). Le CRACPP est optimiste quant à la direction que souhaite prendre la Ville de Montréal et s'enthousiasme de la démarche consultative que celle-ci a mise sur pied. Le CRACPP espère pouvoir contribuer par l'entremise de son mémoire et de ses recommandations au développement du Plan ainsi que, plus largement, à l'amélioration de la situation actuelle.

En tant qu'organisme à but non lucratif (OBNL) ayant développé une expertise dans le domaine de l'alimentation, le CRACPP concentre, dans ce mémoire, l'essentiel de ses efforts sur la gestion des matières résiduelles organiques et sur la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ceci, dans l'optique de faire avancer la discussion sur les enjeux qui touchent directement notre pratique quotidienne, tout en laissant le soin aux autres parties prenantes de se prononcer sur la question des matières résiduelles non organiques.

Le CRACPP salue l'initiative de la Ville de Montréal et se positionne en faveur de la démarche derrière le Plan qu'elle a développé. À travers ce mémoire, le CRACPP espère bonifier le Plan, et rendre celui-ci plus ambitieux sur trois enjeux qui sont la justice sociale et la lutte à la pauvreté, le soutien aux organismes oeuvrant à la réduction du gaspillage alimentaire et les positions de la Ville de Montréal au sein des différentes instances de consultations intergouvernementales.

Ainsi, afin de mieux saisir notre réflexion autour des enjeux et les recommandations que nous proposons, ce présent mémoire est structuré de la manière suivante. D'abord, vous trouverez une liste exhaustive et sommaire de nos recommandations qui seront discutées amplement dans les sections suivantes. Nous présenterons notre organisme, ensuite nous expliquerons notre position sur le Plan, et nous exposerons de manière plus détaillée nos recommandations. Finalement, nous terminerons par une conclusion.

* L'écriture épïcène est utilisée dans l'ensemble du mémoire et l'emploi du féminin est privilégié lorsqu'aucune expression n'est disponible.



AXE 1

Lutte à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire

- 1- Intégrer systématiquement une perspective de lutte à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire dans toute réflexion concernant la gestion des matières résiduelles organiques et la lutte contre le gaspillage.
- 2- Élaborer une définition complète du gaspillage alimentaire.
- 3- Établir une distinction claire entre la lutte contre le gaspillage alimentaire et la gestion des matières résiduelles organiques.
- 4- S'inspirer de la politique sur le textile de la Ville pour mettre de l'avant des propositions similaires en lien avec les matières résiduelles organiques.
- 5- Investir dans la recherche.

AXE 2

Le rôle et les besoins des organismes communautaires

- 6- Accroître la présence de membres de l'administration au sein des différentes réunions et tables de concertation du milieu communautaire.
- 7- Reconnaître et utiliser l'expertise des organismes communautaires et autres structures pour jouer un rôle de conseiller.
- 8- Subventionner et investir dans les organismes communautaires qui luttent contre le gaspillage.

AXE 3

Les causes structurelles du problème

- 9- Prendre position sur les causes structurelles du gaspillage alimentaire.
- 10- Travailler de concert avec les autres municipalités ainsi que les instances provinciales, fédérales et internationales concernées.



Le CRACPP est une OBNL qui contribue à lutter contre la pauvreté en offrant des services de première ligne à ses membres. Il vise aussi l'amélioration des conditions de vie et à la défense des droits fondamentaux de la personne. Le CRACPP repose sur des valeurs de respect, de solidarité et de coopération, toutes trois organisées autour d'un seul et unique lieu d'entraide qui a pour objectif l'autonomisation de ses membres.

Le CRACPP propose en semaine plusieurs services qui sont accessibles soit aux membres-résidentes (preuve de résidence et seuil de faible revenu) ou aux membres-citoyennes (demeurant en dehors de la zone desservie ou ayant un revenu plus élevé). Ces services sont :

- Une épicerie solidaire à bas prix
- Un comptoir alimentaire
- Du dépannage alimentaire
- Une Cuisine créative*

En plus de ceux-ci, le CRACPP organise également deux opérations de quartier (Opération scolaire et Opération des fêtes) ainsi qu'une clinique d'impôt ouverte à l'année.

Notre vocation initiale de lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire va aussi de pair avec une démarche et une attention particulière portées sur les enjeux environnementaux derrière le gaspillage alimentaire et la gestion des matières résiduelles (organiques et non organiques). En effet, la majorité des services que nous offrons est disponible grâce à la récupération quotidienne des denrées invendues de différents commerces du quartier qui seraient autrement jetées. La création de partenariats avec les commerces est donc essentielle à nos activités et elle nous engage toujours un peu plus dans une voie de réduction de déchets. À titre d'exemple, l'entente qui nous lie avec le Marché Jean-Talon depuis 2016 a permis de détourner des sites d'enfouissement près de 50 tonnes de fruits et légumes. Seules 4 tonnes ont été finalement compostées contre 46 tonnes redistribuées à la communauté. Aussi, plus d'une vingtaine d'organismes communautaires de La Petite-Patrie ont pu bénéficier de cette revalorisation afin de desservir plus d'un millier de ménages différents.

Les valeurs environnementales du CRACPP s'expriment aussi dans une gestion serrée des matières résiduelles; les contenants et emballages de la nourriture reçue sont réutilisés au maximum, les fruits et légumes sont enveloppés dans du papier journal récupéré, et le CRACPP s'est récemment doté d'un comptoir vrac, suscitant l'enthousiasme chez ses membres pour un mode de vie réduisant au maximum les déchets.

Par ses pratiques inclusives, le CRACPP informe, sensibilise et guide sur les enjeux du gaspillage alimentaire et sur une gestion écoresponsable des matières résiduelles (organiques et non organiques) pour l'ensemble des citoyennes qu'il touche quotidiennement.

* Il s'agit d'un projet visant à transformer les fruits et légumes "moches" en repas sains et équilibrés afin d'offrir une plus grande diversité de produits fait maison dans les comptoirs alimentaires. Cette initiative permet de donner une troisième vie aux aliments.



PROFIL DE LA POPULATION DESSERVIE

Le quartier de La Petite-Patrie a vu sa population augmenter depuis 2006, soit une hausse de 3.8 %. Toutefois, il dénombre une proportion plus élevée de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté que la moyenne montréalaise, soit un citoyen sur cinq. Depuis quelques années, le nombre de personnes utilisant les services du CRACPP est en pleine expansion et le CRACPP croit que la gentrification de La Petite-Patrie (entraînant notamment l'augmentation du coût des loyers), l'augmentation du prix des denrées alimentaires et le vieillissement de la population ne feront qu'accroître la cadence.

Les données recueillies par le CRACPP indiquent que le membrariat est constitué de près de 70% de personnes qui ont pour source de revenus principale l'aide sociale. Plus de 25% sont en emploi - soit deux fois plus qu'en 2015 - mais ont des revenus sous le seuil de pauvreté. À la mi-décembre 2019, plus de 1 000 membres étaient inscrits, nombre auquel il faut ajouter près de 200 personnes non-membres à qui le CRACPP a offert un dépannage alimentaire d'urgence pendant l'année.

Le nombre de comptoirs et dépannages offerts par le CRACPP est en constante augmentation. En 2014, plus de 2 700 comptoirs et dépannages ont été distribués, pour atteindre 4 653 en 2018. Avec l'augmentation progressive du nombre de membres, l'année 2019 s'annonce également dans la même lignée, avec une moyenne de 100 comptoirs alimentaires par semaine.

Ce bref survol de la population desservie par le CRACPP dénote les besoins criants en matière de sécurité alimentaire et la nécessité de s'y pencher sérieusement.



Le CRACPP salue l'initiative de la Ville de Montréal et se positionne en faveur de la démarche derrière le Plan qu'elle a développé.

Notre expertise se situant dans le domaine de l'alimentation, nous souhaitons nous prononcer uniquement sur les éléments ayant trait à la gestion des matières résiduelles organiques et limiter nos recommandations aux enjeux qui y sont rattachés. Ces recommandations ont pour objectif de bonifier le Plan et de le rendre encore plus ambitieux. Elles ont été développées et structurées autour de trois axes qui, selon nous, mériteraient une plus grande attention.

AXE 1 : Lutte à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire

Le CRACPP croit qu'il est d'abord nécessaire de faire une distinction claire entre la gestion des matières résiduelles organiques et la lutte au gaspillage alimentaire. Dans le premier cas, il s'agit de pratiques d'entreposage, de transport, de traitement et de recyclage de matières organiques. Alors que dans le second, il s'agit plutôt de pratiques de prévention, de sensibilisation et de réduction à la source.

De ce fait, nous croyons fermement qu'il est aussi nécessaire de faire un lien entre le gaspillage alimentaire et la lutte à la pauvreté. L'approche environnementale de la Ville de Montréal envers la gestion des matières résiduelles organiques et la lutte au gaspillage alimentaire est essentielle, mais elle doit selon nous se conjuguer avec une réflexion socio-économique. La sécurité alimentaire et la justice sociale sont au coeur de nos actions et nous avons fait le constat que les besoins sont immenses. Les chiffres confirment notre analyse.

En 2018, près de 821 millions de personnes dans le monde souffraient de la faim, contre environ 811 millions en 2017 (FAO 2019). Pourtant, 13 % de la population adulte mondiale souffre également d'obésité, liée à une suralimentation et/ou une mauvaise alimentation (OMS 2018). Au Québec, en 2013, 11,6 % des ménages se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire (Tarasuk, Mitchell et Dachner 2016, 16). Selon l'Institut National de Santé Publique du Québec, Montréal est par ailleurs la ville qui subit la plus forte proportion d'insécurité alimentaire de la province (2014, 4). Le rapport Signes vitaux du Grand Montréal (2017, 11) recense 11,3 % de ménages à Montréal souffrant d'insécurité alimentaire. Pourtant, l'accès physique à la nourriture n'apparaît plus comme l'origine de l'insécurité alimentaire, au moins dans le cas des pays développés, où l'offre est supérieure à la demande. En effet, au Canada, 30,4% de la nourriture est perdue ou jetée tout au long de la chaîne alimentaire (Ménard 2019).

Dans ce contexte, où les citoyennes de Montréal vivent de plus en plus d'insécurité alimentaire, il convient donc de faire un lien entre le grand nombre de personnes ayant de la difficulté à s'alimenter (sainement) et l'énorme quantité de nourriture se retrouvant aux poubelles, à toutes les étapes de production, de distribution et de vente. Trop souvent, les populations ayant un faible pouvoir éco-



nomique se retrouvent à faire des compressions dans leur budget alloué à l'alimentation, du fait que les autres dépenses nécessaires laissent moins de marge de manoeuvre. Dès lors, si le compostage demeure certainement un bon moyen de détourner les matières résiduelles organiques des sites d'enfouissement, nous croyons que la récupération et la redistribution des invendus sont des avenues qui doivent être prioritaires. De cette manière, l'objectif Zéro déchet de la Ville pourra être atteint par des pratiques qui visent autant à être écoresponsable qu'à lutter contre la pauvreté.

Ainsi, afin de replacer les enjeux de lutte à la pauvreté et de justice sociale au coeur du Plan, nous faisons les recommandations suivantes à l'intention de la Ville de Montréal.

Recommandation 1 : Intégrer systématiquement une perspective de lutte à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire dans toute réflexion concernant la gestion des matières résiduelles et la lutte au gaspillage.

Encore une fois, nous soulignons les efforts pour améliorer de manière écoresponsable la gestion des matières résiduelles organiques. Néanmoins, tel qu'évoqué précédemment, nous estimons qu'il est primordial d'intégrer une perspective de lutte à la pauvreté dans chacune des réflexions et discussions de la Ville concernant cette gestion.

Recommandation 2 : Élaborer une définition complète du gaspillage alimentaire.

Nous recommandons que la définition officielle du gaspillage alimentaire utilisée par la Ville dans ses réflexions et communications inclue la perte, la destruction ou le rejet d'un aliment dont au moins une partie serait comestible. L'élimination de la totalité d'un aliment sur la base qu'une de ces parties est impropre à la consommation contribue à l'augmentation des déchets et empêche la possibilité que la partie consommable bénéficie à une personne dans le besoin.

Recommandation 3 : Établir une distinction claire entre la lutte au gaspillage alimentaire et la gestion des matières résiduelles organiques.

Nous recommandons que la Ville soit claire et constante dans l'ensemble de son Plan et des actions qu'elle entreprend quant à la distinction (évoquée à la page précédente) entre la lutte au gaspillage alimentaire et la gestion des matières organiques.

Recommandation 4 : S'inspirer de la politique sur le textile de la Ville pour développer des propositions similaires en lien avec matières organiques.

Les propositions de la Ville de Montréal en matière de gestion du textile peuvent servir d'exemple dans le milieu de l'alimentation afin d'encourager un changement de pratique et de vision dans les industries, commerces et institutions (ICI). Nous recommandons que la Ville interdise l'altération délibérée d'aliments par les ICI afin de les rendre impropres à la consommation ou à toute autre forme de valorisation. Les ICI du secteur alimentaire qui y contreviendraient seraient alors sanctionnés (1.3.3 du Plan).



Recommandation 5 : Investir dans la recherche.

Nous pensons que des actions transformatives peuvent être menées pour agir sur les déterminants sociaux de la pauvreté et par conséquent sur l'insécurité alimentaire. Augmenter la recherche sur la revalorisation des matières organiques pourrait donc être une piste de solution tout en contribuant à résoudre la question du gaspillage alimentaire.

Par ailleurs, la Ville de Montréal propose d'explorer l'écofiscalité afin d'encourager la diminution de l'enfouissement. Si nous ne sommes pas contre cette démarche, nous souhaitons mettre l'accent sur le fait que les études tendent à démontrer que les commerces et épiceries font reposer le fardeau des taxes sur les consommateurs. La Ville devrait donc réfléchir à proposer des mesures d'écofiscalité équitables et progressistes pour l'ensemble des parties prenantes, afin que les populations les plus vulnérables ne voient pas leur pouvoir économique diminuer. Ce n'est pas aux consommatrices de payer pour les erreurs et les mauvaises pratiques qui perdurent dans la chaîne.

AXE 2 : Le rôle et les besoins des organismes communautaires

Le CRACPP pense que les organismes communautaires jouent un rôle très important dans la chaîne d'actions possibles à réaliser pour mieux gérer les résidus de matières organiques. En employant des pratiques de lutte au gaspillage alimentaire, ces organismes contribuent à la réduction des déchets et diminuent le fardeau des ICI ainsi que celui de la Ville de Montréal. Le milieu communautaire est un espace où foisonnent les initiatives écoresponsables et où travaillent d'arrache-pied des milliers de citoyennes cherchant à améliorer la vie de toutes les Montréalaises.

Néanmoins, si la contribution de ces organismes est essentielle, leurs besoins, nécessaires à leur fonctionnement quotidien, sont rarement comblés. Les ressources financières, matérielles et humaines sont difficiles à obtenir et leur manque constitue un frein sérieux aux activités des organismes. Ces derniers doivent souvent compter sur un soutien ténu et inconstant.

L'aide et les engagements antérieurs de la Ville de Montréal auprès des organismes communautaires doivent certainement être soulignés, mais nous croyons qu'un soutien plus accru serait bénéfique.

Ainsi, afin de mieux replacer le rôle et les besoins des organismes communautaires au cœur du Plan, nous faisons les recommandations suivantes à l'intention de la Ville de Montréal.



Recommandation 6 : Accroître la présence de membres de l'administration au sein des différentes réunions et tables de concertation du milieu communautaire.

D'abord, nous sommes encouragées par le point 1.2.1 du Plan, stipulant la participation à des groupes de travail. Nous sommes convaincues de l'ouverture des organismes communautaires à participer à ces groupes incluant toutes les parties prenantes. Ensuite, nous reconnaissons les efforts et le temps investis par la Ville de Montréal pour participer à certaines rencontres du milieu communautaire et tenons à féliciter cette présence. Toutefois, nous croyons qu'en plus des groupes de travail, il serait pertinent d'accroître la participation de la Ville dans les espaces de discussion déjà mis en place. La présence d'une membre de l'administration lors de ces rencontres facilite souvent le travail des organismes communautaires et permet à la Ville de prendre acte des besoins du milieu ainsi que des meilleures pratiques mises en place.

Recommandation 7 : Reconnaître et utiliser l'expertise des organismes communautaires pour jouer un rôle de conseiller.

La Ville de Montréal dispose de canaux de diffusion importants dont pourraient bénéficier les organismes communautaires afin de promouvoir de nouvelles approches en matière de gestion des résidus alimentaires. De manière générale, les organismes communautaires gagneraient à disposer de moyens de communication plus grands pour toucher un plus large public. Cette diffusion aurait le potentiel d'atteindre les milieux qui sont moins au fait de ces enjeux ou qui cherchent à mettre en place de meilleures pratiques de gestion. L'expertise des organismes communautaires oeuvrant pour la lutte contre le gaspillage pourrait davantage être mise à profit dans un rôle de conseiller.

Recommandation 8 : Subventionner et investir dans les organismes communautaires qui luttent contre le gaspillage alimentaire.

Les organismes comme le CRACPP, du fait de leur mission, ont un grand potentiel de réduction des matières résiduelles organiques par la lutte au gaspillage. En récupérant et en redistribuant, en amont, une grande quantité d'aliments qui autrement seraient jetés, plusieurs organismes simplifient, en aval, la gestion des matières résiduelles organiques. Nous invitons donc la Ville à faire plus d'investissements auprès de ces organismes afin que ceux-ci se dotent des ressources dont ils ont besoin pour poursuivre leurs activités et aider à atteindre les objectifs du Plan.

AXE 3 : Les causes structurelles du problème

Le CRACPP tient à rappeler que les organismes comme lui existent pour pallier un enjeu à facettes multiples, à savoir l'insécurité alimentaire (accessibilité économique, géographique, etc.). Malgré nos efforts pour offrir une solution à cet enjeu, nous croyons que les causes se situent à une échelle plus grande. D'une part, la pauvreté ne peut pas être uniquement enrayée par l'action des organismes communautaires et celle de la Ville de Montréal. D'autre part, le gaspillage alimentaire prend racine bien avant l'élimination des invendus des commerces et des industries.



Le Plan de la Ville contient avec justesse des réflexions sur la surconsommation, mais nous croyons qu'il se bonifierait en se tournant vers d'autres causes structurelles du problème tel que la surproduction alimentaire. En effet, une partie des résidus alimentaires et du gaspillage qui en découle provient du fait que trop de nourriture est produite pour le nombre de consommatrices. Cette surproduction alimentaire contribue doublement à la dégradation de l'environnement, car pour chaque aliment produit inutilement et jeté, des ressources sont épuisées (humaine, matérielle, énergétique et financière). La biodiversité est réduite au profit de l'agrandissement des terres agricoles et les émissions polluantes liées notamment au transport augmentent sans raison justificatrice.

Ainsi, afin de mieux replacer les causes structurelles du gaspillage alimentaire au cœur du Plan, nous faisons les recommandations suivantes à l'intention de la Ville de Montréal.

Recommandation 9 : Prendre position sur les causes structurelles du gaspillage alimentaire.

Nous reconnaissons que certaines causes structurelles sont potentiellement hors du champ d'action direct de la Ville de Montréal. Par contre, nous croyons que les conséquences du problème, elles, sont pleinement ressenties sur le territoire montréalais. Ainsi, nous recommandons que la Ville de Montréal identifie et prenne position sur ces causes afin d'envoyer un message clair sur sa volonté d'enrayer le gaspillage alimentaire.

Recommandation 10: Travailler de concert avec les autres municipalités ainsi que les instances provinciales, fédérales et internationales concernées.

Lutter contre la surproduction de denrées alimentaires et le gaspillage va plus loin que les champs de compétences municipaux. Il est donc important que la Ville de Montréal mène un dialogue avec les autres instances de gouvernance concernées pour prendre des mesures efficaces et complètes. L'implication de la Ville dans le Comité national zéro déchet est certainement un pas dans la bonne direction (1.2.1). Nous croyons toutefois que la Ville devrait s'engager dans le Plan à faire davantage la promotion de mesures ambitieuses au sein du plus grand nombre de forums possibles. Cette action témoignerait réellement de la volonté de la Ville d'être une cheffe de file et un vecteur de changement des pratiques.

CONCLUSION



Le CRACPP désire remercier la Ville de Montréal, la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs ainsi que ses membres pour l'opportunité de lui soumettre un mémoire. Nous sommes reconnaissantes de l'ouverture de la Ville à l'égard des membres de la société civile et nous souhaitons que cet esprit collaboratif se poursuive.

Le CRACPP espère que son expertise en matière de gestion des matières résiduelles organiques et de lutte contre le gaspillage alimentaire fera avancer le Plan et que la Commission tiendra compte des recommandations ici énoncées.

Le mémoire a été produit par Émile Boucher et Marie-Sara Soukpa avec le soutien de l'équipe du CRACPP.

BIBLIOGRAPHIE

- Fondation du Grand Montréal. 2017. *Signes vitaux des enfants du Grand Montréal*. Montréal : Fondation du Grand Montréal.
- Food and Agriculture Organization. 2019. « World hunger is still not going down after three years and obesity is still growing – UN report ». En ligne. <http://www.fao.org/news/story/en/item/1200484/icode/> (page consultée le 10 janvier 2020).
- Institut National de Santé Publique du Québec. 2014. *L'insécurité alimentaire dans les ménages québécois : mise à jour et évolution de 2005 à 2012* ». Québec : Institut National de Santé Publique du Québec.
- Ménard, Éric. 2019. « Les plus récents chiffres sur le gaspillage alimentaire au Canada ». En ligne. <https://tuvaspasjeterca.com/2019/05/30/les-plus-recents-chiffres-sur-le-gaspillage-alimentaire-au-canada/#more-535> (page consultée le 10 janvier 2020).
- Organisation mondiale de la santé. 2018. « Obésité et surpoids ». En ligne. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/obesity-and-over-weight> (page consultée le 9 janvier 2020).
- Tarsuk, Valerie, Andy Mitchell & Naomi Dachner. 2016. *Household food insecurity in Canada 2014*. Toronto : Food Insecurity Policy Research.